

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 12 AVRIL 1905.

---

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1904 DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT  
ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

---

### RAPPORT ANNUEL.

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

---

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1904 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport, comme le précédent, contient dans sa première partie quelques renseignements destinés à faire ressortir clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérapplée.

### CAISSE D'AMORTISSEMENT.

---

#### *Fonds d'amortissement.*

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1<sup>er</sup>, de la loi du 15 novembre 1847 : ces fonds

sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

\* \* \*

La dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 3 %, primitivement fixé à 0.20 % du capital émis, a été portée à 0.30 %, à partir de l'exercice 1904 (1).

En outre, depuis 1897, une allocation fixe et annuelle de fr. 688,344 74 est attribuée à la Caisse; elle représente le douzième du capital de fr. 8,260,136 84, payé en exécution de l'article 2 de la loi du 6 mars 1897 autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques, et elle est destinée à assurer l'amortissement de ce capital en douze années, période correspondant à la durée des concessions.

\* \* \*

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1904 s'élèvent à fr. 10,293,640 43 et se décomposent comme il suit :

1° Dotations et intérêts des capitaux amortis . . . . .	fr. 9,605,295 69
2° Allocation spéciale (montant du crédit porté à l'article 29 du Budget de la Dette publique pour l'exercice 1904) . . . . .	688,344 74
	<u>10,293,640 43</u>
<b>ENSEMBLE. . . . .</b>	<b>fr. 10,293,640 43</b>

La somme de fr. 9,605,295 69 se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATION.	INTÉRÊTS des capitaux amortis	Total.
Dette à 3 %, 1 <sup>re</sup> série . . . . .	1,020,304 95	221,667 »	1,250,971 95
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	6,538,328 04	1,020,961 50	7,568,289 54
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	676,684 20	109,350 »	786,034 20
	<u>8,244,317 19</u>	<u>1,360,978 50</u>	<u>9,605,295 69</u>

(1) La dette à 2 1/2 % n'a pas de dotation qui lui soit propre; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi.

## DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nouvellement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série, pour les semestres échus les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet 1904, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1903 et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1904; celle de la dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série, ordonnancée les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre 1904, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1<sup>er</sup> novembre 1903 et au 1<sup>er</sup> mai 1904; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3<sup>e</sup> série, liquidée les 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> août 1904, se rapporte au capital émis au 1<sup>er</sup> août 1903 et au 1<sup>er</sup> février 1904.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1904 ont pris cours.

*Dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> janvier 1903 . . . . .	fr.	400,594,200	»
— du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 1903 . . . . .		3,591,300	»
— au 1 <sup>er</sup> juillet 1903. . . . .	fr.	404,185,500	»
— du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1903 . . . . .		12,560,800	»
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1904 . . . . .	fr.	416,746,300	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 <sup>er</sup> janvier 1904 : 0.10 % sur . . . . .	fr.	404,185,500	=	404,185	80
Le 1 <sup>er</sup> juillet 1904 : 0.15 % sur . . . . .		416,746,300	=	625,119	45
ENSEMBLE. . . . .	fr.	1,029,304	95		

*Dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> mai 1903 . . . . .	fr.	2,104,110,582	22
— du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 1903 . . . . .		42,159,200	»
— au 1 <sup>er</sup> novembre 1903 . . . . .	fr.	2,146,269,582	22
— du 1 <sup>er</sup> novembre 1903 au 30 avril 1904. . . . .		66,346,200	»
— au 1 <sup>er</sup> mai 1904 . . . . .	fr.	2,212,615,782	22

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 <sup>er</sup> mai 1904 : 0.15 % sur . . . . .	fr.	2,146,269,582	22	=	3,219,404	37
Le 1 <sup>er</sup> novembre 1904 : 0.15 % sur . . . . .		2,212,615,782	22	=	3,318,923	67
ENSEMBLE. . . . .	fr.	6,538,328	04			

*Dette à 3 %, 3<sup>e</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> février 1903 . . . . .	fr.	211,132,600	»
— du 1 <sup>er</sup> février au 31 juillet 1903. . . . .		13,662,600	»
— au 1 <sup>er</sup> août 1903 . . . . .	fr.	224,795,200	»
— du 1 <sup>er</sup> août 1903 au 31 janvier 1904 . . . . .		1,532,400	»
— au 1 <sup>er</sup> février 1904 . . . . .	fr.	226,327,600	»
Montant de la dotation semestrielle échue :			
Le 1 <sup>er</sup> février 1904 : 0.15 % sur . . . . .	fr.	224,795,200	= 337,192 80
Le 1 <sup>er</sup> août 1904 : 0.15 % sur . . . . .		226,327,600	= 339,491 40
ENSEMBLE. . . . .	fr.	676,684	20

## INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

*Dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> juillet 1903. . . . .	fr.	6,535,600	»
— du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1903 . . . . .		523,600	»
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1904 . . . . .	fr.	7,059,200	»
— du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 1904. . . . .		659,400	»
— au 1 <sup>er</sup> juillet 1904. . . . .	fr.	7,718,600	»
Intérêts échus sur capitaux amortis :			
Le 1 <sup>er</sup> janvier 1904 : 1 1/2 % sur . . . . .	fr.	7,059,200	= 105,888 »
Le 1 <sup>er</sup> juillet 1904 : 1 1/2 % sur . . . . .		7,718,600	= 115,779 »
ENSEMBLE. . . . .	fr.	221,667	»

*Dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> novembre 1903 . . . . .	fr.	29,962,300	»
— du 1 <sup>er</sup> novembre 1903 au 30 avril 1904 . . . . .		2,530,700	»
— au 1 <sup>er</sup> mai 1904 . . . . .	fr.	32,493,000	»
— du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 1904 . . . . .		3,678,100	»
— au 1 <sup>er</sup> novembre 1904 . . . . .	fr.	36,171,100	»
Intérêts échus sur capitaux amortis :			
Le 1 <sup>er</sup> mai 1904 : 1 1/2 % sur . . . . .	fr.	32,493,000	= 487,395 »
Le 1 <sup>er</sup> novembre 1904 : 1 1/2 % sur . . . . .		36,171,100	= 542,566 50
ENSEMBLE. . . . .	fr.	1,029,961	50

*Dettes à 3 %<sup>o</sup>, 3<sup>e</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> août 1903 . . . . .	fr.	3,133,100	»
— du 1 <sup>er</sup> août 1903 au 31 janvier 1904 . . . . .		304,800	»
— au 1 <sup>er</sup> février 1904 . . . . .	fr.	3,439,900	»
— du 1 <sup>er</sup> février au 31 juillet 1904 . . . . .		410,200	»
— au 1 <sup>er</sup> août 1904 . . . . .	fr.	3,850,100	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 <sup>er</sup> février 1904 : 1 1/2 % <sup>o</sup> sur . . . . .	fr.	3,439,900	=	51,598	50
Le 1 <sup>er</sup> août 1904 : 1 1/2 % <sup>o</sup> sur . . . . .		3,850,100	=	57,751	50
ENSEMBLE. . . . .	fr.			109,350	»

\* \* \*

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1904.

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.	MONTANT.
	<b>3 %<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> série.</b>	
1 <sup>er</sup> janvier 1904 . . . . .	{ Dotation . . . . . 404,185 50 Intérêts . . . . . 105,888 »	1,250,971 95
1 <sup>er</sup> juillet 1904 . . . . .	{ Dotation . . . . . 625,119 45 Intérêts . . . . . 115,770 »	
	<b>3 %<sup>o</sup>, 2<sup>e</sup> série.</b>	
1 <sup>er</sup> mai 1904 . . . . .	{ Dotation . . . . . 3,219,404 57 Intérêts . . . . . 487,395 »	7,568,289 54
1 <sup>er</sup> novembre 1904 . . . . .	{ Dotation . . . . . 3,518,923 67 Intérêts . . . . . 542,566 50	
	<b>3 %<sup>o</sup>, 3<sup>e</sup> série.</b>	
1 <sup>er</sup> février 1904 . . . . .	{ Dotation . . . . . 337,192 80 Intérêts . . . . . 51,598 50	786,054 20
1 <sup>er</sup> août 1904 . . . . .	{ Dotation . . . . . 539,491 40 Intérêts . . . . . 57,751 50	
		9,605,295 89
	Huitième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art. 29 du Budget de la Dette publique) . . . . .	688,344 74
		10,293,640 43

*Emploi des fonds.*

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1904, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1° Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1903 . . . . .	fr. 2,231,615 48
2° Fonds afférents à l'année 1904 . . . . .	10,293,640 43
	<hr/>
ENSEMBLE . . . . .	fr. 12,525,255 61

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une somme de . . . . . fr. 9,074,022 38

à l'amortissement des capitaux détaillés ci-après :

En 3 %, 1 <sup>re</sup> série . . . . .	fr. 1,817,900 »
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	6,388,500 »
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	803,500 »
	<hr/>
TOTAL. . . . .	fr. 9,009,700 »

Elle a reversé semestriellement au Trésor les seuls excédents insuffisants pour acquérir une coupure de 100 francs; ces excédents se répartissent comme il suit entre les différents fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 %, 1 <sup>re</sup> série . fr.	38 62
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	126 15
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	171 40
Allocation spéciale . . . . .	91 47
	<hr/>

ENSEMBLE. . . . . fr. 427 64

---

9,074,450 02

Au 31 décembre 1904, il restait donc disponible une somme de . . . . . fr. 3,450,805 59 reportée à l'exercice 1905. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au 30 avril 1905.

\*  
\*  
\*

La somme de fr. 427 64, reversée au Trésor et rattachée au Budget extraordinaire de 1904, se décompose comme il suit :

3 % <sup>o</sup> , 1 <sup>re</sup> série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> juillet 1903 . . . . . fr.	32 62	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> janvier 1904 . . . . .	6 »	
		38 62
3 % <sup>o</sup> , 2 <sup>e</sup> série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> novembre 1903 . . . . . fr.	55 62	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> mai 1904 . . . . .	70 53	
		126 15
3 % <sup>o</sup> , 3 <sup>e</sup> série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> août 1903 . . . . . fr.	74 50	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> février 1904 . . . . .	96 90	
		171 40
Allocation spéciale : Somme non employée en 1903 . . . . .		91 47
	TOTAL. . . fr.	427 64

#### Taux des rachats.

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 99 50 à 99 70 pour le 3 %<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> série; de 99 50 à 99 80 pour le 3 %<sup>o</sup>, 2<sup>e</sup> série, et de 99 50 à 99 75 pour le 3 %<sup>o</sup>, 3<sup>e</sup> série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 99 64<sup>1</sup>, 99 70<sup>5</sup> et 99 66<sup>5</sup>. Sur l'ensemble des opérations de l'année, il est de 99 69.

#### Situation des emprunts.

Le tableau ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1904, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation.

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS.	CAPITAUX AMORTIS.	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dettes à 3 % <sup>o</sup> , 1 <sup>re</sup> série . . . . .	452,268,100 »	8,877,100 »	443,391,000 »
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	2,255,137,082 22	36,672,600 »	2,218,464,482 22
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	236,592,200 »	4,195,600 »	232,396,600 »
	2,943,997,382 22	49,745,300 »	2,894,252,082 22

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient, au 31 décembre 1904, à 1,148,636,000 francs environ; ils étaient de 1,052,219,000 francs à la fin de l'année précédente.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse d'épargne ont dépassé les réalisations de 77,673,000 francs; le chiffre des cautionnements a augmenté de 11,669,000 francs; celui des consignations a diminué de 767,000 francs; les valeurs appartenant au Fonds spécial de prévision monétaire ont été augmentées de 678,000 francs.

Le Fonds spécial des dotations allouées par l'État pour la constitution de pensions de vieillesse, rattaché à la Caisse des dépôts et consignations conformément à l'article 14, § 2, de la loi du 10 mai 1900, présente un solde créditeur s'élevant en chiffre rond à 24,498,000 francs, somme excédant de 7,160,000 francs le solde qui existait au 31 décembre 1903.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850 :

ANNÉES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de										ENSEMBLE.
	cautionnements de comptes et de contribuables (en numéraire).	cautionnements de entrepreneurs, d'adjudicataires et d'agents commerciaux (en numéraire).	cautionnements versés en fonds publics et dépôts de numéraire.	consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens intérêts compris (en numéraire).	application des fonds disponibles de la Caisse d'épargne et de retraite (valeur nominale des capitaux).	fonds spécial de prévision monétaire.	fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.	comptes soldés (pour mémoire).	
1850	9,608	"	"	2,905	"	"	"	"	"	"	12,513
1855	10,477	763	4,613	4,746	"	"	"	"	"	"	20,601
1860	12,647	1,059	5,510	7,172	"	"	"	"	"	"	26,388
1865	14,762	2,148	12,505	7,457	"	"	"	"	"	"	36,872
1870	15,700	1,405	11,463	11,197	305	"	6,126	"	"	"	40,196
1875	20,988	2,015	13,467	21,377	2,031	11,562	26,706	"	"	5,593	101,429
1880	28,010	5,984	17,732	32,156	1,534	3,271	64,227	"	"	2,532	154,352
1885	36,587	4,506	15,049	41,053	313	71	156,530	"	"	851	254,960
1890	40,897	5,509	14,280	32,125	317	82	303,018	502	"	865	397,595
1895	54,780	4,058	15,759	30,384	226	92	483,046	594	"	"	588,948
1900	44,867	6,259	25,112	29,402	238	104	726,408	2,760	"	"	835,150
1901	44,803	6,214	25,245	27,919	239	107	796,484	3,199	"	"	904,210
1902	51,091	6,186	26,151	28,837	243	110	885,666	3,551	10,662	"	1,012,497
1903	47,248	5,360	26,467	27,909	245	113	923,767	3,703	17,338	"	1,052,219
1904	56,942	6,398	27,410	27,202	248	117	1,001,440	4,581	24,498	"	1,148,636

Le mouvement propre a chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

*Cautionnements de comptables et de contribuables.*

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1903. . . . .	fr.	47,248,096 78
Versements reçus en 1904 . . . . .		16,581,654 50
	fr.	63,629,751 28
Mandats acquittés en 1904 . . . . .		6,687,920 »
	fr.	<u>56,941,831 28</u>

y compris une somme de 1,814,550 francs restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1903 . . . . .	fr.	5,440,900 »
Dépôts reçus en 1904 . . . . .		599,000 »
	fr.	5,839,900 »
Restitutions. . . . .		772,500 »
Solde au 31 décembre 1904 . . . . .	fr.	<u>5,067,400 »</u>

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 % . . . . .	fr.	575,000 »
— à 5 % . . . . .		4,492,400 »
	fr.	<u>5,067,400 »</u>

*Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.*

1° En numéraire.

	Dépôts préalables	Cautionnements proprement dits.	Ensemble,
Solde au 31 décembre 1903. . . . .	fr. 1,091,534 »	5,368,773 50	6,460,107 50
Montant des versements effectués en 1904 . . . . .	9,578,450 03	4,952,526 56	14,510,776 59
TOTAUX. . . . .	fr. 10,669,784 03	10,501,100 06	20,970,884 09
Montant des rembourse- ments . . . . .	9,928,465 03	3,902,901 42	13,831,366 45
Solde au 31 décembre 1904. . . . .	fr. 741,319 »	6,598,198 64	7,139,517 64

## 2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1903 . . . . .	fr.	19,934,600	»
Dépôts reçus en 1904 . . . . .		23,000,300	»
	fr.	42,934,900	»
Restitutions. . . . .		21,333,200	»
Solde au 31 décembre 1904 . . . . .	fr.	21,601,700	»

Ce solde se décompose comme il suit :

Dette belge à 2 1/2 % . . . . .	fr.	88,600	»
— à 3 % . . . . .		20,500,900	»
Caisse d'annuités 3 % . . . . .		396,600	»
— 4 % . . . . .		11,300	»
— 4 1/2 % . . . . .		20,500	»
Crédit communal 3 % . . . . .		234,300	»
— 4 1/2 % . . . . .		37,900	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 % . . . . .		311,600	»
	fr.	21,601,700	»

*Consignations.*

Solde au 31 décembre 1903 . . . . .	fr.	27,968,996	10
Versements de 1904 . . . . .		15,935,106	17
	fr.	43,904,102	27
Remboursements de 1904 . . . . .		16,701,685	63
Solde au 31 décembre 1904 . . . . .	fr.	27,202,416	64

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1903.	CAPITAUX déposés en 1904.	CAPITAUX remboursés en 1904.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1904.
				des DÉPÔTS effectués en 1904 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1904	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas . . . . .	7,546 95	»	»	»	»	7,546 95
2. Saisies réelles du Hainaut . . . . .	72,585 39	»	»	»	»	72,585 39
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 20 avril 1874.)	284,012 63	43,800 »	46,450 »	»	2,050 »	281,962 63
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.) . . . . .	603,120 50	15,578 83	14,834 27	744 56	»	603,865 06
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique. . . . .	5,642,454 63	11,911,214 64	10,945,805 11	967,411 55	»	4,609,846 16
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens . . . . .	105,195 38	14,000 »	7,500 »	6,500 »	»	111,695 38
7. Sommes appartenant à des successions vacantes . . . . .	520,121 59	49,785 45	7,056 08	42,729 35	»	562,850 74
8. Sommes appartenant à des absents . . . . .	568,310 17	53,131 86	56,659 74	»	23,527 88	544,782 29
9. Fonds de mineurs et interdits (Loi du 16 décembre 1851.) . . . . .	14,532,150 13	1,583,573 14	2,988,830 68	»	1,405,237 54	12,926,892 59
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.) . . . . .	5,292,968 28	1,865,586 80	1,659,595 20	205,795 00	»	5,498,761 88
11. Dépôts de toute autre nature (1) . . . . .	4,540,152 67	418,655 47	976,958 55	»	558,523 08	5,981,829 59
TOTAUX . . . . fr.	27,968,996 10	15,935,106 17	16,701,685 65	1,225,179 04	1,989,758 50	27,202,416 64
EXCÉDENT DES REMBOURSEMENTS SUR LES DÉPÔTS. . . . fr.				766,579 46		

### Cautionnements de remplaçants.

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873.

La Caisse est chargée de restituer les cautionnements de remplaçants au fur et à mesure de leur exigibilité; aucun remboursement n'a été effectué en 1904.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

#### 1° Principal.

Solde au 31 décembre 1903 restant inscrit au 31 décembre 1904 . . . . . fr. 118,564 81

(1) La rubrique *Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor* a été supprimée; les sommes qui y figuraient ont été reportées à la rubrique *Dépôts de toute autre nature*.

## 2° Intérêts

Solde au 31 décembre 1903 . . . . .	fr.	126,360 62
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1904 . . . . .		2,966 42
		<hr/>
Intérêts inscrits au 31 décembre 1904 . . . . .	fr.	129,327 04
		<hr/>
TOTAL GÉNÉRAL. . . . .	fr.	247,891 85
		<hr/>

*Caisses de milice*

Instituées par la loi du 3 juin 1870 (en liquidation).

La situation des fonds tenus en réserve pour le règlement éventuel de cas litigieux se présentait, au 31 décembre 1904, comme il suit :

CLASSES DE MILICE.	SUBVENTIONS et intérêts accumulés.	FONDS			FONDS tenus en réserve au 31 décembre 1904.
		versés à la Caisse générale d'épargne et de retraite au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération		ATTRIBUÉS AU TRÉSOR.	
		immédiate.	différée.		
1871. . . . .	2,712,723 24	1,721,417 »	323,864 37	664,959 28	2,482 59
1872. . . . .	2,775,548 98	1,741,410 56	256,671 01	755,580 26	21,887 15
1875. . . . .	2,452,296 87	1,745,925 02	104,156 29	588,097 89	14,117 67
1874. . . . .	2,572,028 81	1,887,041 08	96,961 11	509,842 39	78,184 23
1875. . . . .	2,074,222 22	»	»	2,074,222 22	»
				TOTAL. . . . . fr.	116,671 64

*Fonds spécial de prévision monétaire.*

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice résultant de la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et de la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). En vertu de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1903, l'avoir du fonds montait à . . . fr. 3,702,759 50  
 En 1904, il s'est accru de . . . . . 678,579 62  
 provenant :

a) Du bénéfice résultant de la fabrication et de la transformation de monnaies de nickel . . . . . fr.	455,106 12
b) Du produit brut de la transformation, en pièces de 1 franc et de 2 francs, d'écus belges de 5 francs et de pièces usées de 50 centimes . . . . .	107,000 »
c) Des intérêts encaissés pendant l'année . . . . .	116,473 50
	<hr/>
	fr. 678,579 62
	<hr/>
	fr. 4,381,339 12

Au 31 décembre 1903, le Fonds de prévision monétaire possédait, en titres 3 %, un capital nominal de 3,673,400 francs dont le prix de revient s'élevait à . . . . . fr. 3,676,764 95

En 1904, une somme de . . . . . 640,877 30  
 a été appliquée à l'achat d'un capital de 638,100 francs en titres de la même dette.

---

4,317,642 25

Solde disponible au 31 décembre 1904. . . . . fr. 63,696 87

Le Fonds de prévision monétaire possédait donc, au 31 décembre 1904, un capital nominal de 4,311,500 francs en titres 3 %.

*Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.*

Ce fonds a été institué par l'article 11 de la loi du 10 mai 1900, qui l'a rattaché à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est destiné à payer les primes d'encouragement accordées en vue de la constitution de pensions de vieillesse, et à liquider les allocations annuelles de 65 francs octroyées à des ouvriers et anciens ouvriers qui se trouvent dans le besoin.

Il est alimenté par une dotation fixe inscrite chaque année au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et, en cas d'insuffisance, par des ressources exceptionnelles à solliciter de la Législature; cette dotation a été de 12 millions de francs pour les années 1901 et 1902; la loi du 18 février 1903 l'a portée à 15 millions à partir de l'exercice 1903.

Voici comment s'établit la situation du fonds spécial :

Solde au 31 décembre 1903 . . . . . fr. 17,338,264 10

RECETTES :

Versement de l'allocation budgétaire de 1904 . . . . .	15,000,000 »
	<hr/>
	fr. 32,338,264 10

REPORT. . . . fr. 32,338,264 10

## DÉPENSES :

Second terme de pension de l'année 1902. (Remboursement partiel.) . . . fr.	4,532,892 50	
Primes d'encouragement accordées en 1904 . . . . .	3,287,282 10	<u>7,840,174 60</u>
Solde au 31 décembre 1904 . . . . . fr.		<u>24,498,089 50</u>

Cette somme est destinée à recevoir l'imputation au profit de l'Administration des Postes, qui en a fait l'avance, du solde du terme de pension afférent au second semestre de 1902 et des termes échus en 1903 et 1904.

*Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1904, à la somme de . . . . fr. 2,773,481 38

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de . . . . . 2,327,397 54  
se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables . . . . . fr.	1,548,500 70
Intérêts des cautionnements de remplaçants . . . . .	2,966 42
Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs . . . . .	132,415 52
Intérêts des consignations . . . . .	643,514 90
	<u>fr. 2,327,397 54</u>

L'excédent en faveur du Trésor est donc de . fr. . . . . 446,083 84

*Caisse générale d'épargne et de retraite.*

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1865).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations qui ont ainsi été effectuées, en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1903, des valeurs s'élevant en capital nominal à . . . . . fr.	828,690,070 »
Les placements de 1904 ont atteint . . . . .	82,536,825 50
	<u>ENSEMBLE. . . fr. 911,226,895 50</u>
et les réalisations. . . . .	<u>10,359,540 »</u>

Le capital restant placé à la fin de l'année 1904 est donc de. . . . . fr. 900,867,355 50

REPORT. . . fr. 900,867,355 50

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles ainsi que par les caissiers de la Caisse d'épargne sont également déposés à la Caisse des dépôts; ils s'élèvent à . . . . . 190,425 »

Au 31 décembre 1903, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à . . . . . fr. 13,656,878 66

Elle a consenti en 1904 de nouveaux prêts pour . . . . . 2,608,000 »

ENSEMBLE. . . . fr. 16,264,878 66

Les remboursements se sont élevés à . . . 1,987,212 80

Reste au 31 décembre 1904 . . . . . fr. 14,277,665 86

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 3 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Au 31 décembre 1903, le solde des placements de cette nature était de . . . fr. 36,463,203 64

De nouveaux prêts ont été consentis en 1904 pour . . . . . 6,158,650 »

ENSEMBLE. . . . fr. 62,601,853 64

Les remboursements se sont élevés à . . . 79,137 31

Reste au 31 décembre 1904 . . . . . fr. 62,522,718 33

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 21 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1903, de . . . . . fr. 7,563,185 »

337 prêts ont été consentis en 1904, à l'intervention des comptoirs agricoles de Gembloux, Genappe, Florennes, Namur, La Hulpe et Louvain, pour une somme totale de . . . . . 1,435,350 »

ENSEMBLE. . . . fr. 8,798,535 »

Les remboursements effectués en 1904 se sont élevés à . . . . . 925,487 60

Le solde au 31 décembre 1904 est donc de . . . . fr. 7,873,047 40

A REPORTER. . . fr. 985,731,212 09

REPORT. . . fr. 985,731,212 09

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; le montant des annuités restant en portefeuille au 31 décembre 1904 est de . . . 1,474,768 13

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1904, à. . . . . 14,233,875 80

TOTAL. . . fr. 1,001,459,886 02

Les placements en fonds publics faits par la Caisse des dépôts, pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne, se sont élevés en capital nominal à 4,347,100 francs.

Le 31 mars 1905.

*Le Ministre des Finances*  
*et des Travaux publics,*  
C<sup>te</sup> DE SMET DE NAEYER.

# ANNEXES.

---

SITUATION GÉNÉRALE

DE

## LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1904.

---

## ANNEXE N° 1.

## FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.			Totaux.
	5 % (1 <sup>re</sup> série).	5 % (2 <sup>me</sup> série).	5 % (3 <sup>me</sup> série).	
	452,268,100	2,235,157,082 22	236,592,200	2,945,997,582 22

## FONDS D'AMORTISSEMENT.

## 1° Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Dotations annuelles . . . . .	1,029,304 95	6,538,328 04	676,684 20	8,244,517 19
Intérêts des capitaux amortis . . . . .	221,667	1,029,961 50	109,350	1,360,978 50
Fonds d'amortissement de l'année 1904 . . . . .	1.250,971 95	7,568,289 54	786,034 20	9,605,295 69
Dotations et intérêts des années antérieures . . . . .	5,218,144 52	57,946,521 16	3,480,456 90	66,645,122 58
	6,469,116 47	65,514,810 70	4,266,491 10	76,250,418 27

## 2° Allocation spéciale.

Huitième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'Etat du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art. 29 du Budget de la Dette publique) . . . . .				688,544 74
Allocations antérieures (7 premiers douzièmes) . . . . .				4,818,415 18
				5,506,767 92

## EMPLOI DES FONDS.

## 1° Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Coût des rachats effectués en 1904 . . . . .	1,250,895 09	6,440,061 83	694,757 46	8,585,714 38
Coût des rachats effectués antérieurement . . . . .	4,515,094 94	28,490,477 35	2,371,745 16	35,375,317 45
	5,765,990 03	34,930,539 18	3,066,502 62	45,761,051 83
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi . . . . .	58 62	126 15	171 40	356 17
Versements effectués antérieurement de ce chef . . . . .	705,016 96	27,224,627 22	1,108,637 24	29,038,281 42
	6,469,045 61	62,155,292 55	4,175,311 26	72,790,649 42
Encaisse au 31 décembre 1904 . . . . .	70 86	3,359,518 15	91,179 84	3,450,768 85
	6,469,116 47	65,514,810 70	4,266,491 10	76,250,418 27

## 2° Allocation spéciale.

Coût des rachats effectués en 1904 . . . . .	575,609 19	"	112,698 81	688,508
Coût des rachats effectués antérieurement . . . . .	2,475,848 74	"	965,555 76	3,441,404 50
	5,051,457 93	"	1,078,254 57	4,129,712 50
Attribution au Trésor des fonds non employés au rachat de titres . . . . .				91 47
Versements effectués antérieurement de ce chef . . . . .				1,376,917 21
				5,506,721 18
Solde disponible à reverser au Trésor en 1905 . . . . .				36 74
				5,506,757 92

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT  
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.			Totaux.
	5 % (1 <sup>re</sup> série).	5 % (2 <sup>me</sup> série).	5 % (3 <sup>me</sup> série).	
	452,268,100	2,255,157,082 22	256,592,200	2,943,997,382 22

**TITRES RACHETÉS.**

Titres rachetés pendant l'année 1904 . . . . .	1,817,900	6,388,500	803,500	9,009,700
Titres rachetés antérieurement . . . . .	7,059,200	50,284,300	5,302,100	40,735,600
	8,877,100	56,672,600	4,195,600	49,745,500

**TITRES BRULÉS OU ANNULÉS.**

Titres brûlés . . . . .	2,842,400	16,289,100	1,388,500	20,519,800
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amor-</i> <i>tissement.</i> . . . . .	6,034,700	20,585,500	2,807,500	29,225,500
	8,877,100	56,672,600	4,195,600	49,745,500

**ÉTAT COMPARATIF**

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie  
au 31 décembre 1904.*

1° Titres émis . . . . .	452,268,100	2,255,157,082 22	256,592,200	2,943,997,382 22
2° — amortis . . . . .	8,877,100	56,672,600	4,195,600	49,745,500
5° — restant à amortir . . . . .	443,391,000	2,218,464,482 22	252,396,600	2,894,252,082 22

Bruxelles, le 31 mars 1905.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique,  
chargé de la gestion de la Caisse d'amortissement,*

G. VAN CUTSEM.

## ANNEXE N° 2.

## SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

**ACTIF.***Dépôts et*

Trésor public	{	Son compte courant . . . . .	119,694,952 56	} 119,786,438 67
		Mandats en circulation . . . . .	91,486 11	

*Fonds publics et dépôts*

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire . . . . .	27,410,410	•
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .	1,001,249,451	02
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles . . . . .	190,425	•

*Placement des*

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions . . . . .	228,592	92
---	---------	----

---

A REPORTER. . . . . fr. 1,148,862,306 61

## CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1904.

**PASSIF.***consignations.*

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables . . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 55,071,115 50 A inscrire . . . . . 1,814,550 » }	56,885,665 50	} 56,041,851 28
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer . . . . .		56,165 78	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc. . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 5,665,568 25 A inscrire . . . . . 697,310 06 }	6,362,878 31	} 6,398,198 64
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer . . . . .		55,520 53	
Consignations de toute nature . . . . .			27,202,416 64
Cautionnements de remplaçants . . . . .	{ Principal . . . . . fr. 118,564 81 Intérêts . . . . . 129,327 04 }	247,891 85	} 247,891 85
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, restant à payer . . . . .		*	
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871) . . . . .			2,482 59
— — — ( — 1872) . . . . .			21,887 15
— — — ( — 1873) . . . . .			14,117 87
— — — ( — 1874) . . . . .			78,184 23
Fonds de prévision monétaire . . . . .			4,381,359 12
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (art. 11 de la loi du 10 mai 1900) . . . . .			24,498,089 50

*de garantie en numéraire.*

Cautionnements en fonds publics des contribuables et dépôts de garantie . . . . .	{ Numéraire . . . . . 741,319 » Fonds publics . . . . . 26,669,100 » }	27,410,419 »
Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .		1,001,459,856 02

*fonds de dépôt.*

Trésor public, S/C d'avances . . . . .	86,063,409 12
--	---------------

A REPORTER. . . . . fr. 1,254,700,122 81

**ACTIF.**

RÉCAPIT. . . . . fr. 1,148,862,306 81

## Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,223,984 41	capital nominal de titres à 2 1/2 %	acquis pour fr.	3,593,006 55
16,484,875 *	— — 3 % (1 <sup>re</sup> série)	—	16,079,437 66
59,605,255 72	— — 3 % (2 <sup>e</sup> série)	—	50,762,046 40
11,130,200 *	— — 3 % (3 <sup>e</sup> série)	—	10,960,785 71
520 *	d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités	—	342 31
2,865 *	— — 4 1/2 %	—	3,312 41
3,500 *	d'actions privilégiées Grand-Luxembourg	—	4,571 27

Fr. 93,451,000 13 . . . . . fr. 81,403,502 81

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :

Fr. 2,482 59 livret de la Caisse d'épargne . . . . . acquis pour fr. 2,482 59

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :

Fr. 21,887 15 livret de la Caisse d'épargne . . . . . — 21,887 15

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873) :

Fr. 14,117 67 livret de la Caisse d'épargne . . . . . — 14,117 67

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :

Fr. 78,184 23 livret de la Caisse d'épargne . . . . . — 78,184 23

## Fonds de prévision monétaire :

Fr. 1,463,500 \* capital nominal de titres à 5 % (1<sup>re</sup> série) . . . . . acquis pour fr. 1,453,144 922,000,000 \* — — 5 % (2<sup>e</sup> série) . . . . . — 2,006,634 21848,200 \* — — 5 % (3<sup>e</sup> série) . . . . . — 857,863 12

Fr. 4,311,500 \* . . . . . 4,317,642 25

Fr. 1,234,700,122 81

---

**PASSIF.**

---

REPORT. fr. 1,254,700,122 81

---

Fr. 1,254,700,122 81

---

Bruelles, le 31 mars 1905

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé  
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM.

## ANNEXE N° 3

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — *Mouvement et situation  
du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1901.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1901.
---------------------	--	---	--------	--	--

**Caisse des dépôts et consignations :**

Titres 2 1/2 % . . . . .	6,225,497 04	486 77	6,225,984 41	•	6,225,984 41
— 3 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	16,497,875 •	95,000 •	16,592,875 •	108,000 •	16,484,875 •
— 3 % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	59,479,755 72	170,500 •	59,650,255 72	45,000 •	59,605,255 72
— 3 % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	11,242,700 •	•	11,242,700 •	112,500 •	11,130,200 •
Obligations 4 % Caisse d'annuités . . . . .	520 •	•	520 •	•	520 •
— 4 1/2 % — . . . . .	2,865 •	•	2,865 •	•	2,865 •
Act. priv. de la 6 <sup>de</sup> C <sup>ie</sup> du Luxembourg.	3,500 •	•	3,500 •	•	3,500 •
	93,450,513 36	285,986 77	93,716,500 13	285,500 •	93,451,000 13

**Caisse de milice. — Levée de 1871 :**

Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	2,410 29	72 30	2,482 59	•	2,482 59
---	----------	-------	----------	---	----------

**Caisse de milice. — Levée de 1872 :**

Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	21,240 68	637 47	21,877 15	•	21,877 15
---	-----------	--------	-----------	---	-----------

**Caisse de milice. — Levée de 1873 :**

Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	13,708 49	411 18	14,117 67	•	14,117 67
---	-----------	--------	-----------	---	-----------

**Caisse de milice. — Levée de 1874 :**

Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	75,907 02	2,277 21	78,184 23	•	78,184 23
---	-----------	----------	-----------	---	-----------

**Fonds de prévision monétaire :**

Titres 3 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	1,520,200 •	143,100 •	1,463,500 •	•	1,463,500 •
— 3 % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	1,725,000 •	275,000 •	2,000,000 •	•	2,000,000 •
— 3 % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	828,200 •	220,000 •	848,200 •	•	848,200 •
	3,073,400 •	638,100 •	4,311,500 •	•	4,311,500 •

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1904	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1904
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite :</b>					
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	16,577,600 »	»	16,577,600 »	46,600 »	16,531,000 »
— 5 % (1 <sup>re</sup> série). . . . .	81,055,500 »	9,051,500 »	90,087,000 »	287,900 »	80,799,100 »
— 5 % (2 <sup>e</sup> série). . . . .	287,141,750 »	50,195,100 »	317,334,850 »	1,622,400 »	315,712,450 »
— 5 % (5 <sup>e</sup> série). . . . .	88,337,200 »	6,000,000 »	94,537,200 »	422,500 »	93,014,900 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités . . . . .	125,100 »	9,100 »	152,200 »	»	152,200 »
— 4 % — . . . . .	»	141,900 »	141,900 »	»	141,900 »
— 5 % — . . . . .	21,356,700 »	»	21,356,700 »	205,100 »	21,151,600 »
— 2 1/2 % — . . . . .	500,000 »	1,000,000 »	1,500,000 »	7,000 »	1,493,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal . . . . .	12,101,300 »	816,700 »	12,918,000 »	174,500 »	12,743,500 »
— 5 % — . . . . .	59,868,900 »	457,000 »	60,325,900 »	503,000 »	59,822,900 »
— 5 % — 1861. . . . .	228,800 »	»	228,800 »	5,100 »	223,700 »
— 5 % Vicinaux (janv.-juil.). . . . .	1,028,100 »	»	1,028,100 »	2,100 »	1,026,000 »
— 5 % — (mai-nov.). . . . .	2,991,500 »	1,500,000 »	4,491,500 »	8,500 »	4,483,000 »
— 2 1/2 % — . . . . .	4,106,400 »	»	4,106,400 »	18,240 »	4,088,160 »
— 5 60 % Prov. d'Anvers 1001. . . . .	967,000 »	»	967,000 »	18,000 »	949,000 »
— 5 % — 1891. . . . .	475,500 »	»	475,500 »	3,000 »	472,500 »
— 2 1/2 % — 1896. . . . .	1,978,000 »	»	1,978,000 »	14,000 »	1,964,000 »
— 2 1/2 % Brabant . . . . .	9,545,000 »	»	9,545,000 »	306,000 »	9,039,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale . . . . .	1,950,000 »	»	1,950,000 »	14,500 »	1,935,500 »
— 4 1/2 % Prov. de Hainaut . . . . .	59,000 »	»	59,000 »	500 »	58,500 »
— 5 1/2 % — . . . . .	2,460,000 »	»	2,460,000 »	16,000 »	2,444,000 »
— 2 1/2 % Prov. de Liège 1894. . . . .	898,500 »	»	898,500 »	20,000 »	878,500 »
— 5 % Prov. de Namur 1886. . . . .	54,000 »	»	54,000 »	1,000 »	53,000 »
— 5 60 % — 1902. . . . .	193,000 »	85,000 »	278,000 »	3,000 »	275,000 »
— 5 % Alost 1891 . . . . .	835,000 »	»	835,000 »	7,500 »	827,500 »
Bons de caisse 5 1/2 % Berchem 1904 . . . . .	»	300,000 »	300,000 »	»	300,000 »
Obligations 2 1/2 % Binche 1894. . . . .	659,000 »	»	659,000 »	6,000 »	653,000 »
— 5 % Blankenberghe 1885. . . . .	113,000 »	»	113,000 »	»	113,000 »
— 5 % — 1893. . . . .	33,000 »	»	33,000 »	500 »	32,500 »
— 2 1/2 % Bruges 1896. . . . .	10,485,000 »	186,000 »	10,671,000 »	36,500 »	10,634,500 »
Bons de caisse 4 % Bruxelles . . . . .	207,000 »	»	207,000 »	»	207,000 »
Obligations 5 % Charleroi 1880 . . . . .	125,000 »	»	125,000 »	500 »	124,500 »
— 5 1/4 % — 1901 . . . . .	1,500,000 »	»	1,500,000 »	»	1,500,000 »
À REPORTER. . . . . fr.	607,713,850 »	49,740,300 »	657,454,150 »	3,749,740 »	653,704,410 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> Janvier 1904.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1904.
REPORT . . . fr.	607,713,850 »	49,740,300 »	657,454,150 »	3,749,740 »	653,704,410 »
Obligations 2 1/2 % Courtrai 1897 . .	961,000 »	»	961,000 »	7,000 »	954,000 »
— 3 % Dinant 1902 . . .	992,500 »	»	992,500 »	4,500 »	988,000 »
— 3 % Dison 1882 . . .	275,500 »	»	275,500 »	2,500 »	273,000 »
— 2 1/2 % Etterbeck 1896 . .	1,026,000 »	»	1,026,000 »	12,000 »	1,014,000 »
— 3 % — 1902 . . .	1,155,000 »	136,000 »	1,291,000 »	6,000 »	1,285,000 »
— 3 % Forest lez-Bruxelles .	420,900 »	»	420,900 »	2,400 »	418,500 »
— 3 % Gand 1902 . . .	6,284,000 »	2,104,000 »	8,388,000 »	59,000 »	8,349,000 »
— 3 % Ixelles 1880 . . .	267,000 »	»	267,000 »	6,000 »	261,000 »
— 3 % — 1894 . . .	594,500 »	634,500 »	1,229,000 »	93,000 »	1,156,000 »
— 2 1/2 % — 1895 . . .	1,721,000 »	»	1,721,000 »	13,500 »	1,707,500 »
— 3 % — 1897 . . .	1,023,000 »	»	1,023,000 »	6,500 »	1,016,500 »
— 3 % — 1902 . . .	249,500 »	357,000 »	606,500 »	500 »	606,000 »
— 3 % Lacken 1885 . . .	47,000 »	»	47,000 »	»	47,000 »
— 3 % — 1894 . . .	869,000 »	»	869,000 »	4,500 »	864,500 »
— 3 % — 1902 . . .	4,076,500 »	»	4,076,500 »	5,500 »	4,071,000 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1853.	183,120 »	»	183,120 »	11,600 »	171,520 »
— 3 % — 1860 . . .	56,500 »	»	56,500 »	1,800 »	54,700 »
Bons de caisse 3 1/2 % Ville de Liège 1904	»	3,200,000 »	3,200,000 »	»	3,200,000 »
Obligations 3 % Lodelinsart 1895 . .	239,500 »	»	239,500 »	2,500 »	237,000 »
— 3 % Lokeren 1891 . . .	377,500 »	»	377,500 »	3,500 »	374,000 »
— 3 % Malines 1885 . . .	89,000 »	»	89,000 »	1,000 »	88,000 »
Bons de caisse 3 1/2 % Menin . . .	90,000 »	»	90,000 »	»	90,000 »
Obligations 3 % Middelkerke 1898 . .	882,000 »	»	882,000 »	6,000 »	876,000 »
Bons de caisse 4 % Middelkerke . . .	100,000 »	»	100,000 »	»	100,000 »
— 3.60 % Molmb.-St-Jean.	»	600,000 »	600,000 »	»	600,000 »
Obligations 3 % Ville de Namur 1887 .	132,000 »	»	132,000 »	1,000 »	131,000 »
— 2 1/2 % — 1894 . . .	349,000 »	»	349,000 »	»	349,000 »
— 3 % — 1898 . . .	590,000 »	»	590,000 »	2,000 »	588,000 »
— 2 1/2 % Roulers 1895 . . .	1,415,500 »	»	1,415,500 »	13,500 »	1,402,000 »
— 3 % Saint-Gilles 1882 . . .	192,500 »	»	192,500 »	2,500 »	190,000 »
— 3 % — 1895 . . .	636,500 »	»	636,500 »	49,500 »	587,000 »
— 3 % — 1894 . . .	589,000 »	112,000 »	701,000 »	25,500 »	677,500 »
— 3 % — 1895 . . .	342,000 »	»	342,000 »	24,000 »	318,000 »
A REPORTER. . . fr.	634,520,370 »	56,883,800 »	691,404,170 »	4,095,040 »	687,309,130 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1904.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés au pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1904.
REPORT. . . . . fr.	654,520,570 »	56,885,800 »	691,404,170 »	4,095,040 »	687,309,150 »
Obligations 3 % Saint-Gilles 1897 . . .	1,364,000 »	»	1,364,000 »	5,500 »	1,358,500 »
— 5 % — 1902 (avril-octobre).	2,159,000 »	»	2,159,000 »	11,000 »	2,128,000 »
— 5 % — 1902 (mars-sept.).	549,500 »	»	549,500 »	3,000 »	546,500 »
— 5 % — 1902 (15 mai-15 nov.).	6,044,000 »	307,000 »	6,351,000 »	32,000 »	6,319,000 »
Bons communaux Saint-Gilles . . . . .	»	428,525 50	428,525 50	»	428,525 50
Obligations 5 % St-Josse-ten-Noode 1881.	550,500 »	»	550,500 »	7,500 »	525,000 »
— 5 % — 1894	»	84,500 »	84,500 »	50,000 »	34,500 »
— 5 % — 1902.	321,000 »	»	321,000 »	2,000 »	319,000 »
— 2 1/2 % Schaerbeek 1897 . . . . .	1,092,500 »	»	1,092,500 »	8,500 »	1,084,000 »
— 5 % — 1894 . . . . .	»	924,500 »	924,500 »	1,000 »	923,500 »
— 5 % — 1902 . . . . .	660,500 »	»	660,500 »	3,000 »	657,500 »
Bons de caisse 5 1/2 % Spa . . . . .	80,000 »	»	80,000 »	»	80,000 »
Obligations 4 % Thuin . . . . .	13,000 »	»	13,000 »	»	13,000 »
— 5 % Turnhout 1899 . . . . .	595,500 »	»	595,500 »	3,500 »	590,000 »
— 5 % Verviers 1895 . . . . .	748,500 »	»	748,500 »	4,000 »	744,500 »
— 5 25 % Assurance générales.	7,000,000 »	1,000,000 »	8,000,000 »	»	8,000,000 »
— 5 50 % — — . . . . .	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 5 1/2 % Banque belge de chemins de fer. . . . .	1,960,000 »	»	1,960,000 »	17,500 »	1,942,500 »
— 5 60 % Caisse de Reports.	1,000,000 »	»	1,000,000 »	»	1,000,000 »
— 5 1/2 % Cie immobilière. . . . .	3,500,000 »	»	3,500,000 »	»	3,500,000 »
— 5 40 % — — . . . . .	1,800,000 »	»	1,800,000 »	382,000 »	1,418,000 »
— 5 20 % Crédit foncier . . . . .	4,050,000 »	500,000 »	4,550,000 »	500,000 »	4,050,000 »
— 5 60 % — — . . . . .	3,205,000 »	»	3,205,000 »	»	3,205,000 »
— 4 % — — . . . . .	40,700 »	»	40,700 »	30,500 »	10,200 »
— 5 % Galeries Saint-Hubert.	204,500 »	»	204,500 »	500 »	204,000 »
— 5 1/2 % Société générale	4,624,500 »	»	4,624,500 »	765,000 »	3,859,500 »
— 5 % Anvers-Gand . . . . .	469,000 »	25,500 »	494,500 »	8,500 »	486,000 »
Actions privilégiées 5 % Anvers-Gand . .	149,000 »	27,000 »	176,000 »	3,000 »	173,000 »
Obligations 5 % Anvers Rotterdam . . .	4,097,000 »	542,000 »	4,639,000 »	34,500 »	4,604,500 »
— 5 % Braine-Gand . . . . .	1,245,000 »	301,500 »	1,546,500 »	8,000 »	1,538,500 »
Actions privilégiées 3 %, Bruxelles-Lille- Calais. . . . .	1,864,000 »	66,000 »	1,930,000 »	15,500 »	1,914,500 »
A REPORTER . . . . . fr.	684,163,070 »	61,090,525 50	745,253,595 50	5,991,040 »	739,262,555 50

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1904.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés au pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1904.
REPORT. . . . . fr.	684,163,070	61,000,525 50	745,253,595 50	5,991,040	739,262,355 50
Obligations 5 <sup>3</sup> / <sub>8</sub> % Charleroi-frontière.	7,500	67,000	74,500	"	74,500
— 4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> % Chemin de fer du Congo (2 <sup>e</sup> série) . . . .	2,250,000	655,500	2,905,500	687,000	2,218,500
— 4 % — — . . . .	8,191,500	"	8,191,500	169,500	8,022,000
— 5 % — — . . . .	9,619,500	"	9,619,500	61,500	9,558,000
— 5 % Eecloo-Gand . . . .	394,000	45,500	457,500	1,500	456,000
— 5 % Est belge. . . . .	4,957,500	452,500	5,390,000	65,000	5,327,000
— 5 % Fland. occident. 1 <sup>re</sup> sér.	470,500	59,000	529,500	9,000	520,500
— 5 % — — 2 <sup>e</sup> sér.	5,294,000	186,500	5,480,500	50,500	5,430,000
— 5 % Haut et Bas-Flénu. . .	64,000	"	64,000	2,000	62,000
— 5 % Liège-Maestricht . . .	918,000	116,500	1,034,500	9,500	1,025,000
— 5 % Liégeois-Limbourgeois.	9,744,000	585,500	10,127,500	59,500	10,068,000
— 5 % Liégeois-Namurois. . .	5,775,000	275,500	6,050,500	59,500	6,011,000
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois.	2,546,000	14,564,000	16,710,000	"	16,710,000
Obligations 5 % Chem. de fer de Maeseyck.	660,000	115,000	775,000	24,500	750,500
— 5 % Malines-Terneuzen. . .	1,850,500	"	1,850,500	15,500	1,817,000
— 5 % Mons-Hautmont . . . .	474,500	108,500	585,000	10,000	575,000
— 8 % — — . . . .	1,054,000	27,000	1,081,000	11,000	1,070,000
— 5 % Namur-Liège 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> s.	6,041,500	727,500	6,769,000	77,500	6,691,500
— 5 % Nord belge . . . . .	7,044,500	"	7,044,500	105,000	6,939,500
— 5 % Nord de la Belgique . .	6,130,500	189,000	6,528,500	52,500	6,276,000
— 5.60 % Chemins de fer réunis.	1,616,500	"	1,616,500	22,000	1,594,500
— 5 % Sambre-et-Meuse . . . .	844,000	"	844,000	11,500	832,500
— 4 % — — . . . .	199,000	"	199,000	15,000	184,000
— 4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> % — — . . . .	922,000	"	922,000	26,000	896,000
— 5 % Tongres-Bilsen . . . .	115,000	"	115,000	11,000	102,000
Actions privilégiées 5 % Tournai-Jurbise	2,756,500	32,500	2,789,000	40,000	2,749,000
Obligations 4 % Entrepr. gén. de travaux.	1,539,500	"	1,539,500	55,000	1,506,500
— 4 % Tramways d'Anvers . . .	1,750,000	"	1,750,000	15,000	1,735,000
— 4 % Tramways de Bologne . .	1,000,000	"	1,000,000	6,500	993,500
— 5 % — — bruxellois . . . .	12,611,500	"	12,611,500	205,000	12,406,500
— 5.60 % — — — . . . .	4,865,000	1,080,900	6,845,000	60,000	6,785,000
— 4 % Chem. de fer économ . . . .	2,262,500	"	2,262,500	214,000	2,048,500
A REPORTER . . . . . fr.	785,698,570	80,873,325 50	866,571,895 50	8,006,540	858,475,355 50

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1904.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1904.
Report. . . . . fr.	785,698,570	80,873,325 50	866,571,895 50	8,096,540	858,475,355 50
Obligations 4 % Tramways florentins.	1,469,500	"	1,469,500	16,000	1,453,500
— 4 % — liégeois .	"	440,500	440,500	"	440,500
— 4 % Milan-Bergame-Cré- mone . . . . .	1,571,000	"	1,571,000	35,500	1,535,500
— 5 % Tramways napolitains.	1,386,500	94,500	1,481,000	49,000	1,432,000
— 4 % — (fév.-août).	1,502,000	"	1,502,000	165,000	1,137,000
— 4 % — (janv.-juill).	250,000	192,000	442,000	5,500	438,500
— 4 1/2 % Tramways d'Odessa.	955,000	"	955,000	10,000	945,000
— 3 1/2 % — piémontais.	1,198,000	"	1,198,000	11,000	1,187,000
— 4 % — — .	500,000	"	500,000	"	500,000
— 4 1/2 % Tramways provin- ciaux de Naples . . . . .	1,050,000	"	1,050,000	9,000	1,041,000
— 4 % Railways à voie étroite.	950,500	"	950,500	24,500	906,000
— 4 % Tramways de Reims .	1,347,000	"	1,347,000	24,000	1,323,000
— 4 % — de Turin .	500,000	300,000	600,000	5,500	596,500
— 5 % — — .	"	36,500	36,500	"	36,500
— 4 % Russe-Française . . .	1,519,000	"	1,519,000	12,500	1,506,500
— 4 % Chemins de fer secon- daires . . . . .	2,095,000	"	2,095,000	91,000	2,004,000
— 5 % Tramways de Varsovie.	459,500	"	459,500	25,000	434,500
— 4 % — verriétois .	896,500	"	896,500	13,500	883,000
— 4 1/2 % Angleur . . . . .	657,000	"	657,000	16,000	641,000
— 4 % — — . . . . .	1,259,000	"	1,259,000	31,500	1,207,500
— 4 % Cockerill . . . . .	2,102,500	"	2,102,500	26,000	2,076,500
— 4 % Marcinelle-Couillet .	3,565,000	"	3,565,000	110,000	3,455,000
— 5 % Providence . . . . .	117,000	"	117,000	"	117,000
— 4 % — — . . . . .	547,000	"	547,000	1,500	545,500
— 5 % Charbonnages belges.	1,195,000	"	1,195,000	10,000	1,185,000
— 4 1/2 % Charbons du Poirier.	476,000	"	476,000	25,000	451,000
— 5 % Produits au Flénu . .	81,000	"	81,000	4,000	77,000
— 5 1/2 % — — . . . . .	1,375,000	"	1,375,000	50,000	1,325,000
— 4 % Vieille-Montagne . . .	6,000,000	"	6,000,000	"	6,000,000
— 4 1/2 % — — . . . . .	1,000,000	"	1,000,000	1,000,000	"
— 4 % Glaces de Floreffe . .	959,500	"	959,500	"	959,500
A REPORTER . . . . . fr.	822,040,070	81,936,825 50	903,976,895 50	9,863,540	894,113,355 50

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1904.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1904.
REPORT. . . . . fr.	822,040,070 »	81,936,825 50	903,976,895 50	9,863,540 »	894,115,355 50
Obligations 4 % Glaces nationales belges. . . . .	528,000 »	»	528,000 »	25,000 »	503,000 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode . . . . .	1,057,500 »	»	1,057,500 »	24,000 »	1,033,500 »
— 5 % Quenast 1 <sup>re</sup> et 5 <sup>me</sup> séries. . . . .	282,000 »	»	282,000 »	15,000 »	267,000 »
— 5 % — 2 <sup>me</sup> série . . . . .	13,000 »	»	13,000 »	500 »	12,500 »
— 4 % Pap. de Saventhem. . . . .	»	600,000 »	600,000 »	»	600,000 »
— 4 % Union des Papeteries. . . . .	978,500 »	»	978,500 »	536,000 »	642,500 »
— 4 % Vedrin . . . . .	379,000 »	»	379,000 »	38,500 »	340,500 »
— 5 1/2 % Entrepôts d'Anvers (15 mai-15 novembre) . . . . .	750,000 »	»	750,000 »	19,000 »	740,000 »
— 5 1/2 % Entrepôts d'Anvers (janvier-juillet). . . . .	1,136,000 »	»	1,136,000 »	23,000 »	1,113,000 »
— 5.40 % Comp. des Marchés. . . . .	1,517,000 »	»	1,517,000 »	13,000 »	1,502,000 »
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc. . . . .	204,025 »	18,000 »	222,025 »	31,600 »	190,425 »
Créances hypothécaires. . . . .	15,856,878 66	2,608,000 »	16,264,878 66	1,987,212 80	14,277,665 86
Prêts consentis aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières . . . . .	56,465,205 64	6,138,650 »	62,601,855 64	79,137 31	62,522,718 33
Prêts agricoles. . . . .	7,563,185 »	1,436,350 »	8,798,535 »	925,487 60	7,873,047 40
Annuités souscrites par les provinces et les communes . . . . .	1,947,171 36	»	1,947,171 36	472,403 23	1,474,768 13
Annuités dues par divers . . . . .	15,442,225 43	»	15,442,225 43	1,208,347 63	14,233,875 80
	923,766,759 09	92,736,825 50	1,016,503,584 59	15,063,728 57	1,001,459,856 02

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel  
de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1904, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du souverain de cet établissement.	
<b>A.</b>			
<b>Caisse des dépôts et consignations :</b>			
Titres 2 1/2 %, belge. . . . .	6,163,984 41	60,000 »	6,223,984 41
— 5 % — (1 <sup>re</sup> série) .. . . .	15,067,075 »	1,417,800 »	16,484,875 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	58,979,595 72	625,860 »	59,605,255 72
— 5 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	11,000,000 »	150,200 »	11,150,200 »
Obligations 4 % Caisse d'annuités . . . . .	»	520 »	520 »
— 4 1/2 % — . . . . .	»	2,865 »	2,865 »
Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.	»	5,500 »	5,500 »
	<b>91,210,455 13</b>	<b>2,240,545 »</b>	<b>93,451,000 13</b>
<b>B.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1871 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	2,482 59	»	2,482 59
<b>C.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1872 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	21,887 15	»	21,887 15
<b>D.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1873 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	14,117 67	»	14,117 67
<b>E.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1874 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	78,184 25	»	78,184 25

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite :</b>			
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	16,200,000 »	551,000 »	16,551,000 »
— 5 % — (1 <sup>re</sup> série). . . . .	86,000,000 »	5,799,100 »	89,799,100 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série). . . . .	515,000,500 »	711,950 »	515,712,450 »
— 5 % — (5 <sup>e</sup> série). . . . .	92,503,000 »	1,411,900 »	93,914,900 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités . . . . .	»	152,200 »	152,200 »
— 4 % — — . . . . .	»	141,900 »	141,900 »
— 3 % — — . . . . .	»	21,151,600 »	21,151,600 »
— 2 1/2 % — — . . . . .	»	1,493,000 »	1,493,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal . . . . .	12,101,500 »	642,200 »	12,743,500 »
— 5 % — — . . . . .	54,964,500 »	4,858,400 »	59,822,900 »
— 5 % — — 1861 . . . . .	»	223,700 »	223,700 »
— 5 % Vicinaux (janvier-juillet). . . . .	»	1,026,000 »	1,026,000 »
— 5 % — (mai-novembre) . . . . .	»	4,485,000 »	4,485,000 »
— 2 1/2 % — — . . . . .	»	4,088,160 »	4,088,160 »
— 5.60 % Province d'Anvers 1901 . . . . .	»	949,000 »	949,000 »
— 3 % — — 1891 . . . . .	»	472,500 »	472,500 »
— 2 1/2 % — — 1896 . . . . .	»	1,964,000 »	1,964,000 »
— 2 1/2 % Brabant . . . . .	»	9,039,000 »	9,039,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale . . . . .	»	1,935,500 »	1,935,500 »
— 4 1/2 % Province de Hainaut . . . . .	»	58,500 »	58,500 »
— 5 1/2 % — — . . . . .	»	2,444,000 »	2,444,000 »
— 2 1/2 % Province de Liège 1894 . . . . .	»	878,500 »	878,500 »
— 5 % Province de Namur 1886. . . . .	»	33,000 »	33,000 »
— 3.60 % — — 1902. . . . .	»	275,000 »	275,000 »
— 5 % Alost 1891 . . . . .	»	827,500 »	827,500 »
Bons de caisse 3 1/2 % Berchem 1904 . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
Obligations 2 1/2 % Binche 1894. . . . .	»	653,000 »	653,000 »
— 3 % Blankenberghe 1885 . . . . .	»	113,000 »	113,000 »
— 5 % — 1895 . . . . .	»	32,500 »	32,500 »
— 2 1/2 % Bruges 1896. . . . .	»	10,634,500 »	10,634,500 »
Bons de caisse 4 % Bruxelles . . . . .	»	207,000 »	207,000 »
Obligations 5 % Charleroi 1880 . . . . .	»	124,500 »	124,500 »
— 3 3/4 % — 1901 . . . . .	»	1,500,000 »	1,500,000 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897 . . . . .	»	954,000 »	954,000 »
A REPORTER. . . . . fr.	576,769,300 »	77,889,110 »	654,658,410 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	576,769,300	77,889,110	654,658,410
Obligations 5 % Dinant 1902 . . . . .	•	988,000	988,000
— 5 % Dison 1882 . . . . .	•	275,000	275,000
— 2 1/2 % Etterbeek 1896. . . . .	•	1,614,000	1,614,000
— 5 % — 1902. . . . .	•	1,285,000	1,285,000
— 5 % Forest lez-Bruxelles . . . . .	•	418,500	418,500
— 5 % Gand 1902 . . . . .	•	8,349,000	8,349,000
— 5 % Ixelles 1880. . . . .	•	261,000	261,000
— 5 % — 1894. . . . .	•	1,156,000	1,156,000
— 2 1/2 % — 1895. . . . .	•	1,707,500	1,707,500
— 5 % — 1897. . . . .	•	1,016,500	1,016,500
— 5 % — 1902. . . . .	•	606,000	606,000
— 5 % Laeken 1885 . . . . .	•	47,000	47,000
— 5 % — 1894 . . . . .	•	864,500	864,500
— 5 % — 1902 . . . . .	•	4,071,000	4,071,000
— 2 1/2 % Ville de Liège 1855 . . . . .	•	171,520	171,520
— 5 % — 1860 . . . . .	•	34,700	34,700
Bons de caisse 5 1/2 % — 1904 . . . . .	•	3,200,000	3,200,000
Obligations 5 % Louvelinsart 1895 . . . . .	•	257,000	257,000
— 5 % Lokeren 1891 . . . . .	•	374,000	374,000
— 5 % Malines 1885 . . . . .	•	88,000	88,000
Bons de caisse 5 1/2 % Menin. . . . .	•	90,000	90,000
Obligations 5 % Middelkerke 1898. . . . .	•	876,000	876,000
Bons de caisse 4 % — . . . . .	•	100,000	100,000
— 5 60 % Molenbeek-Saint-Jean. . . . .	•	600,000	600,000
Obligations 5 % Ville de Namur 1887 . . . . .	•	131,000	131,000
— 2 1/4 % — 1894 . . . . .	•	349,000	349,000
— 5 % — 1898 . . . . .	•	588,000	588,000
— 2 1/2 % Roulers 1895 . . . . .	•	1,402,000	1,402,000
— 5 % Saint-Gilles 1882 . . . . .	•	190,000	190,000
— 5 % — 1895 . . . . .	•	587,000	587,000
— 5 % — 1894 . . . . .	•	677,500	677,500
— 5 % — 1895 . . . . .	•	318,000	318,000
— 5 % — 1897 . . . . .	•	1,358,500	1,358,500
— 5 % — 1902 (avril-octobre) . . . . .	•	2,128,000	2,128,000
A REPORTER. . . . . fr.	576,769,300	114,026,350	690,795,650

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	576,769,300	114,026,330	690,795,630
Obligations 3 1/2 % Saint-Gilles 1902 (mars-septembre) . . . . .	"	546,500	546,500
— 5 % — 1902 (15 mai-15 novembre) . . . . .	"	6,319,000	6,319,000
Bons communaux — . . . . .	"	428,525 50	428,525 50
Obligations 3 % Saint-Josse-ten-Noode 1881 . . . . .	"	525,000	525,000
— 3 % — 1894 . . . . .	"	54,500	54,500
— 3 % — 1902 . . . . .	"	319,000	319,000
— 2 1/2 % Schaerbeek 1897 . . . . .	"	1,084,000	1,084,000
— 3 % — 1894 . . . . .	"	925,500	925,500
— 3 % — 1902 . . . . .	"	657,500	657,500
Bons de caisse 3 1/2 % Spa. . . . .	"	80,000	80,000
Obligations 4 % Thuin. . . . .	"	13,000	13,000
— 3 % Turnhout 1899 . . . . .	"	390,000	390,000
— 3 % Verviers 1895 . . . . .	"	744,500	744,500
— 3.25 % Assurances générales. . . . .	"	8,000,000	8,000,000
— 3.50 % — — . . . . .	"	500,000	500,000
— 3 1/2 % Banque belge de chemins de fer . . . . .	"	1,942,500	1,942,500
— 3.60 % Caisse de Reports . . . . .	"	1,000,000	1,000,000
— 3 1/2 % Compagnie Immobilière . . . . .	"	3,500,000	3,500,000
— 3.40 % — — . . . . .	"	1,418,000	1,418,000
— 3.20 % Crédit foncier . . . . .	"	4,050,000	4,050,000
— 3.60 % — — . . . . .	"	3,203,000	3,203,000
— 4 % — — . . . . .	"	10,200	10,200
— 3 % Galeries Saint-Hubert . . . . .	"	204,000	204,000
— 3 1/2 % Société générale . . . . .	"	3,859,500	3,859,500
— 3 % Anvers-Gand . . . . .	"	486,000	486,000
Actions privilégiées 5 % Anvers-Gand . . . . .	"	173,000	173,000
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam. . . . .	"	4,604,500	4,604,500
— 3 % Braine-Gand. . . . .	"	1,538,500	1,538,500
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lille-Calais . . . . .	"	1,914,500	1,914,500
Obligations 3 1/2 % Charleroi-frontière. . . . .	"	74,500	74,500
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 <sup>e</sup> série). . . . .	"	2,218,500	2,218,500
— 4 % — — . . . . .	"	8,022,000	8,022,000
— 3 % — — . . . . .	"	9,558,000	9,558,000
— 3 % Eecloo-Gand . . . . .	"	436,000	436,000
A REPORTER . . . . . fr.	576,769,300	182,802,055 50	759,571,355 50

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT . . . fr	576,769,300	182,802,055 50	759,571,355 50
Obligations 3 % Est belge . . . . .	"	5,327,000	5,327,000
— 3 % Flandre occidentale (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	"	520,500	520,500
— 3 % — (2 <sup>e</sup> — ) . . . . .	"	3,450,000	3,450,000
— 3 % Haut et Bas-Flénu . . . . .	"	62,000	62,000
— 3 % Liège-Maestricht . . . . .	"	1,025,000	1,025,000
— 3 % Liégeois-Limbourgeois . . . . .	"	10,068,000	10,068,000
— 3 % Liégeois-Namurois . . . . .	"	6,011,000	6,011,000
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois . . . . .	"	16,710,000	16,710,000
Obligations 3 % Chemin de fer de Maaeyck . . . . .	"	750,500	750,500
— 3 % Malines-Terneuzen . . . . .	"	1,817,000	1,817,000
— 3 % Mons-Hautmont . . . . .	"	573,000	573,000
— 8 % — . . . . .	"	1,070,000	1,070,000
— 3 % Namur-Liège (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> séries) . . . . .	"	6,691,500	6,691,500
— 3 % Nord belge . . . . .	"	6,939,500	6,939,500
— 3 % Nord de la Belgique . . . . .	"	6,276,000	6,276,000
— 3.60 % Chemins de fer réunis . . . . .	"	1,594,500	1,594,500
— 3 % Sambre-et-Meuse . . . . .	"	832,500	832,500
— 4 % — — . . . . .	"	184,000	184,000
— 4 1/2 % — — . . . . .	"	896,000	896,000
— 3 % Tongres-Bilsen . . . . .	"	102,000	102,000
Actions privilégiées 3 % Tournai-Jurbise . . . . .	"	2,749,000	2,749,000
Obligations 4 % Entreprise générale de travaux . . . . .	"	1,306,500	1,306,500
— 4 % Tramways d'Anvers . . . . .	"	1,735,000	1,735,000
— 4 % — de Bologne . . . . .	"	993,500	993,500
— 3 % — bruxellois . . . . .	"	12,406,500	12,406,500
— 3.60 % — — . . . . .	"	6,785,000	6,785,000
— 4 % Chemins de fer économiques . . . . .	"	2,048,500	2,048,500
— 4 % Tramways florentins . . . . .	"	1,453,500	1,453,500
— 4 % Tramways liégeois . . . . .	"	440,500	440,500
— 4 % Milan-Bergame-Crémone . . . . .	"	1,535,500	1,535,500
— 5 % Tramways napolitains . . . . .	"	1,432,000	1,432,000
— 4 % — — (février-août) . . . . .	"	1,137,000	1,137,000
— 4 % — — (janvier-juillet) . . . . .	"	438,500	438,500
— 4 1/2 % — d'Odessas . . . . .	"	945,000	945,000
À REPORTER . . . fr.	576,769,300	289,088,055 50	865,857,355 50

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	576,769,500	289,088,055 50	865,857,555 50
Obligations 3 1/2 % Tramways piémontais . . . . .	"	1,187,000 "	1,187,000 "
— 4 % — — . . . . .	"	500,000 "	500,000 "
— 4 1/2 % Tramways provinciaux de Naples. . . . .	"	1,041,000 "	1,041,000 "
— 4 % Railways à voie étroite . . . . .	"	906,000 "	906,000 "
— 4 % Tramways de Reims . . . . .	"	1,523,000 "	1,523,000 "
— 4 % — de Turin . . . . .	"	596,500 "	596,500 "
— 5 % — — . . . . .	"	56,500 "	56,500 "
— 4 % Russe-Française . . . . .	"	1,506,500 "	1,506,500 "
— 4 % Chemins de fer secondaires. . . . .	"	2,004,000 "	2,004,000 "
— 5 % Tramways de Varsovie . . . . .	"	454,500 "	454,500 "
— 4 % — verviétois . . . . .	"	883,000 "	883,000 "
— 4 1/2 % Angleur . . . . .	"	641,000 "	641,000 "
— 4 % — . . . . .	"	1,207,500 "	1,207,500 "
— 4 % Cockerill. . . . .	"	2,076,500 "	2,076,500 "
— 4 % Marcinelle-Couillet . . . . .	"	3,453,000 "	3,453,000 "
— 5 % Providence . . . . .	"	117,000 "	117,000 "
— 4 % — . . . . .	"	345,500 "	345,500 "
— 3 % Charbonnages belges. . . . .	"	1,185,000 "	1,185,000 "
— 4 1/2 % — du Poirier . . . . .	"	451,000 "	451,000 "
— 5 % Produits au Flénu. . . . .	"	77,000 "	77,000 "
— 3 1/2 % — . . . . .	"	1,325,000 "	1,325,000 "
— 4 % Vieille-Montagne . . . . .	"	6,000,000 "	6,000,000 "
— 4 % Glaces de Floreffe . . . . .	"	959,500 "	959,500 "
— 4 % — nationales belges. . . . .	"	503,000 "	503,000 "
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode. . . . .	"	1,033,500 "	1,033,500 "
— 5 % Quenast (1 <sup>re</sup> et 3 <sup>e</sup> séries). . . . .	"	267,000 "	267,000 "
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série). . . . .	"	12,500 "	12,500 "
— 4 % Papeteries de Saventhem . . . . .	"	600,000 "	600,000 "
— 4 % Union des Papeteries . . . . .	"	642,500 "	642,500 "
— 4 % Vedrin . . . . .	"	340,500 "	340,500 "
— 3 1/2 % Entrepôts d'Anvers (15 mai-15 novembre)	"	740,000 "	740,000 "
— 3 1/2 % — (janvier-juillet) . . . . .	"	1,113,000 "	1,113,000 "
— 3.40 % Compagnie des Marchés . . . . .	"	1,502,000 "	1,502,000 "
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc. . . . .	"	190,425 "	190,425 "
	576,769,500	324,288,480 50	901,057,780 50

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
<b>G</b>			
<b>Fonds de provision monétaire :</b>			
Titres 3 %, belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	1,409,600 *	53,700 *	1,463,300 *
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série). . . . .	1,867,000 *	133,000 *	2,000,000 *
— 3 % — (5 <sup>e</sup> série). . . . .	745,200 *	103,000 *	848,200 *
	4,021,800 *	289,700 *	4,311,500 *

<b>H</b>			
<b>Caisse d'amortissement :</b>			
Titres 3 % belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	*	1,158,500 *	1,158,500 *
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	*	801,500 *	801,500 *
— 3 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	*	345,500 *	345,500 *
	*	2,005,500 *	2,005,500 *

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, le 31 décembre 1904, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1903, ainsi que le Journal de l'année 1904, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 6 avril 1905.

(Signé) P. TACK.  
BOURGEOIS.  
EDMOND MESENS.  
BARON DE MOREAU.